



Mes droits quant aux congés, rtt, etc

Par **babou32**, le **08/04/2009** à **18:39**

Bonjour,

je travaille dans une usine a gro alimentaire(industrie de produits elaborés), suis en cdi depuis 2007. Nous ne sommes au courant de rien, et devons subir les décisions de notre chef. Pour les congés, c'est le bazar, pas d'ordre établi;on pose mais sans garantie d'avoir nos congés a la dernière minute et pour les rtt, on c'est pareil

Ils ont créé un compteur, pour les heures en plus notamment le samedi, que nous devons solder en aout, soit se les faire payer, il y a six mois de délai, que nous ne pouvons consulter, rien n'est marqué sur le bulletin, il faut demander au chef.

recemment j'ai eu l'heureuse surprise de découvrir qu'ayant trop de jours en rtt, ils m'avaient donné une semaine mais celle-ci a été comptée en congés payés!!!

Et lorsque nous avons eu la tempête, rien n'a été affiché pour savoir comment nous serions payés, et au final j'ai eu deux jours passés en compteur, et le dernier encore en congés payés.

ça commence à me plaire, pourrais-je en savoir plus?